

Afin d'acheter une télévision à 3 490 francs (532,05 €), Monsieur Dupont fait ses comptes : il dépense $\frac{2}{7}$ de son salaire pour les impôts et $\frac{3}{5}$ du reste pour tous les autres frais.

1/ Quelle fraction de son salaire lui reste-t-il après toutes ses dépenses ?

2/ Son salaire est de 12 600 francs (1 920,86 €). Dans ces conditions, peut-il acheter la télévision ou doit-il économiser davantage ?